

Conformité des traités internationaux à la Constitution

Par **stef**, le **02/11/2006** à **17:17**

Encore une petite question... oops. Image not found or type unknown

Je ne comprends pas, en droit civil, on me dit que le Conseil constitutionnel se refuse à vérifier la conformité des traités internationaux pas rapport à la Constitution et donc pour assurer cette conformité, la Constitution subira des modifications.

Mais dans mon manuel de droit constitutionnel, je lis que les traités internationaux peuvent être déférés au Conseil constitutionnel pour vérifier qu'ils ne sont pas contraires à la Constitution. Image not found or type unknown ?

Qui a raison au final ?

Par **akhela**, le **03/11/2006** à **09:09**

le Conseil Constitutionnelle ne vérifie pas la constitutionnalité des traités au sens strict. Comme un traité une fois qu'il est déféré au CC ne peut être modifié (il a déjà été signé) le CC quand il contrôle un traité énonce tous les points où le traité rentre en conflit avec la constitution et la le gouvernement à le choix entre réviser la constitution ou refuser de ratifier le traité (très rare car difficile sur un plan diplomatique).

Par **Camille**, le **03/11/2006** à **09:31**

Bonjour,

[quote="stef":39uhd2or]

je lis que les traités internationaux peuvent être déférés au Conseil constitutionnel pour vérifier qu'ils ne sont pas contraires à la Constitution. Image not found or type unknown

[/quote:39uhd2or]

En réalité, c'est plutôt l'inverse : "pour vérifier que la Constitution n'est pas contraire auxdits traités".

Par **Camille**, le **03/11/2006** à **09:37**

Bonjour,

[quote="akhela":6knikcq6]

le gouvernement à le choix entre réviser la constitution ou refuser de ratifier le traité (très rare car difficile sur un plan diplomatique).[/quote:6knikcq6]

Troisième solution : on laisse traîner les choses en ne faisant rien, quitte à se faire solennellement "taper sur les doigts" par l'UE. Deux avantages non négligeables dans le cas d'une alternance probable, on ne mécontente pas les français et c'est le gouvernement .twisted.

d'après (donc ceux d'en face) qui aura à se "goinfrer" le problème... 